

Celebration de la journée mondiale des pharmaciens

La communauté pharmaceutique du Congo a célébré, le 25 septembre 2025, la Journée mondiale des pharmaciens, sous le thème « *Pensez Santé – Pensez Pharmacien* ».

Depuis 2009, la communauté internationale commémore la journée mondiale des pharmaciens, tous les 25 septembre. Cette date correspond à la fondation de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP), le 25 septembre 1912.

La journée mondiale des pharmaciens est dédiée à la valorisation du rôle des pharmaciens dans les systèmes de santé à travers le monde. Elle permet de sensibiliser les décideurs politiques, les autorités de santé et le grand public au rôle essentiel que les pharmaciens jouent dans l'accès aux soins et la sécurisation des traitements médicamenteux



C'est dans cette optique que la FOCAM a publié un numéro special de son bulletin d'information, consacré à cette journée. Ce numéro met en valeur le rôle de la pharmacie d'officine dans les soins de santé primaires et propose de reinventer les strategies de lutte contre les médicaments de la rue, en se fondant non plus, sur la répression ou la diabolisation, mais sur la satisfaction des besoins des populations en médicaments de qualité, avec une responsabilisation des consommateurs.

La Journée mondiale des pharmaciens offre également aux professionnels du médicament, l'occasion de se former, de partager leurs expériences, de promouvoir les bonnes pratiques et de renforcer la collaboration avec les autres branches du système de santé.

C'est dans ce but que l'Ordre National des Pharmaciens a organisé une journée scientifique couplée à la journée de l'Ordre, les 24 et 25 septembre 2025, sous le patronnage du Ministre de la Santé et de la Population.

Sollicitée par l'Ordre National des Pharmaciens, la Fondation Congolaise pour l'Acces aux Médicaments (FOCAM) a apporté une contribution financière et technique à ces journées.

La FOCAM a présenté une communication technique lors de la journée de l'Ordre et a présenté les résultats d'une étude au cours de la journée scientifique.

La communication technique a porté sur l'exercice de la pharmacie au Congo. Elle a mis en lumière, l'obsolescence des textes qui encadrent l'exercice de la pharmacie, l'absence de modalités d'application de certaines dispositions essentielles et la faiblesse des organes devant faire appliquer ces textes.



Les risques encourus de cette situation sont la perte de la garantie de la qualité des produits mis à la disposition des populations, l'inaccessibilité des médicaments pour les populations, particulièrement en zone rurale et l'exercice illégal de la pharmacie ; ce qui pourrait compromettre les efforts du pays pour un accès universel aux soins en particulier et en général, pour l'atteinte des objectifs de développement durable, tributaires de ressources humaines en bonne santé.

Aussi, la FOCAM a suggéré (i) l'adoption d'une véritable loi pharmaceutique qui puisse traiter des aspects liés aux médicaments, aux autres produits de santé, à l'exercice de la pharmacie, au contrôle de l'exercice de la pharmacie et aux infractions à l'exercice de la pharmacie ; (ii) la mise en place d'une autorité de réglementation pharmaceutique capable de garantir la qualité du service pharmaceutique ; (iii) l'adoption d'un code de déontologie spécifique à la pharmacie, élaboré par l'Ordre National des Pharmaciens, tel que prévu par l'article 26 de la loi 012-92 ; (iv) le renforcement des capacités disciplinaires de l'Ordre National des Pharmaciens.

La qualité des ordonnances à Brazzaville a été le thème de la seconde communication de la FOCAM. Elle a restitué les résultats d'une étude réalisée à Brazzaville au mois de mai 2023. Il s'agissait de collecter des ordonnances médicales au sortir des officines de pharmacie de Brazzaville et d'analyser leur qualité selon 11 critères de conformité aux bonnes pratiques de prescription.



Sur les 120 ordonnances collectées dans 9 officines (1 par district sanitaire), aucune ne réunissait les 11 critères. En effet :

- 47% ne portaient pas l'identité du prescripteur ;
- 65% ne portaient pas les coordonnées du prescripteur ;
- 6% ne portaient pas le nom du malade ;

- 59% ne portaient pas d'indication sur sexe du malade ;
- 76% ne portaient pas l'âge du malade ;
- 51% avaient une dénomination incomplète du médicament ;
- 0% avait une posologie libellée de façon exacte ;
- 88% ne portaient pas la durée du traitement ;
- 88% ne fixaient pas de rendez vous pour contrôle ;
- 28% n'étaient pas signées par le prescripteur.

Le seul critère présent sur toutes les ordonnances était la date de prescription.

A l'issue de cette étude, la FOCAM a élaboré un module sur la prescription des médicaments qui est dispensé à la Faculté des Sciences de la Santé de Brazzaville depuis 3 ans.

Aussi, elle a suggéré (i) l'organisation de mises à niveau régulières sur la qualité de la prescription des médicaments ; (ii) une supervision des agents en charge de la prescription des médicaments à tous les niveaux et (iii) une rigueur plus accrue des pharmaciens, en présence d'ordonnances de mauvaise qualité.

Ces deux journées ont permis de souligner les besoins en renforcement de capacités des pharmaciens, particulièrement dans un contexte d'absence de faculté de pharmacie. La formation continue étant une obligation pour les professionnels, à garantir par l'Ordre National des Pharmaciens, des facilités doivent être mises à leur dispositions pour se perfectionner.

La FOCAM s'engage à développer, conformément à ses missions statutaires, un programme de renforcement de capacités, à mettre en route dès l'année 2026. Pour cela, un appel à collaboration sera lancé.

Health Information Point
N°29/25 du 10 septembre 2025

Journée mondiale des pharmaciens
25 septembre 2025

Depuis 2009, la communauté internationale commémore la journée mondiale des pharmaciens, tous les 25 septembre. Cette date correspond à la fondation de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP), le 25 septembre 1912.

La journée mondiale des pharmaciens est dédiée à la valorisation du rôle des pharmaciens dans les systèmes de santé à travers le monde. Elle permet de sensibiliser les décideurs politiques, les autorités de santé et le grand public au rôle essentiel que les pharmaciens jouent dans l'accès aux soins et la sécurisation des traitements médicamenteux.

Cette journée offre également aux professionnels du médicament, l'occasion de se former, de partager leurs expériences, de promouvoir les bonnes pratiques et de renforcer la collaboration avec les autres branches du système de santé.

Au Congo, la journée mondiale du pharmacien sera célébrée sous l'égide de l'Ordre National des Pharmaciens (ONPC), membre de la FIP sous le thème : **"Pensez santé, Pensez pharmacien"**.

La FOCAM qui est un partenaire de l'ONPC l'associe à cette célébration, à travers la promotion des bonnes pratiques et la sensibilisation au rôle de premier agent de santé publique que devrait être le pharmacien.

En effet, le pharmacien est le seul professionnel de santé qui soit accessible à tout moment, de façon anonyme, sans rendez-vous, sans frais et quelque soit le problème de santé. Les populations devraient donc en être suffisamment informées afin d'éviter des parcours thérapeutiques parfois compromettants pour leur santé. L'éloignement, les durées d'attente ou encore, la pauvreté ne devraient pas constituer d'obstacles à l'accès aux soins, dès lors qu'une pharmacie est ouverte en journée ou la nuit, dans le périmètre sanitaire et ce, quelque soit le problème de santé.

Cela suppose de doter les pharmaciens des capacités et des pratiques suffisantes pour répondre aux besoins en santé des populations, pas seulement en termes de médicaments, mais aussi d'écoute et d'orientation thérapeutique. C'est le plaidoyer de la FOCAM auprès des autorités sanitaires à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des pharmaciens.

Dr Ray MANKELE
Président de la FOCAM

Objectif de la FOCAM
Permettre à chaque citoyen de disposer des médicaments dont il a besoin, en quantité adéquate et selon la qualité requise, partout où il se trouve, sans que cela soit un fardeau.

Missions de la FOCAM

- 1. Renforcement des capacités pharmaceutiques
- 2. Mise en place des mécanismes de gestion des médicaments, des produits et des outils d'analyse à la clinique
- 3. Renforcement des capacités des professionnels de la gestion adéquate des médicaments
- 4. Organisation des approvisionnements, du stockage et de la distribution des médicaments essentiels et autres produits de santé aux formations sanitaires
- 5. Réalisation d'études, analyses et investigations sur les questions liées à l'accès aux médicaments
- 6. Conseil et expertise technique sur les questions liées à l'accès aux médicaments
- 7. Organisation des campagnes de promotion de l'usage des médicaments et de lutte contre les faux médicaments

CONTENU :

- 1. Journée mondiale des pharmaciens
- 2. Rôle du pharmacien d'orientation dans les soins de santé primaires
- 3. Les médicaments de la vie : améliorer la santé